

# COOPÉRATION TERRITORIALE - AFFAIRES MÉDICALES

## Chef de pôle : Mlle Aurore ZOELLER



L'activité du service des affaires médicales consiste à suivre et à gérer la carrière hospitalière des personnels médicaux de l'établissement : Praticiens hospitaliers titulaires, Praticiens contractuels, Assistants, Praticiens attachés, soit près de 300 professionnels.

Le service assure également l'accueil et le suivi administratif des quelques 120 internes en formation chaque semestre aux HCC.

Le bureau des affaires médicales assiste par ailleurs le Président de CME dans la préparation et la tenue de la Commission Médicale d'établissement.